

**COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC
OFFICE DE TOURISME D'EVREUX PORTES DE NORMANDIE**

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction

Séance du 06 mars 2024

Date de convocation : 23 février 2024
Nombre de membres en exercice : 17

PRÉFECTURE DE L'EURE

Présents : 12
Votants : 09

Président de séance : Stéphane SIMON
Secrétaire de séance : Caroline PORTHEAULT

13 MARS 2024

ARRIVÉE

Titulaires et suppléants présents : Mme Isabelle COLLIN, M. Matthieu DEVALLAND, Mme Florence HAGUET-VOLCKAERT, M. Arnaud MABIRE, M. Raphaël NORBLIN, Mme Martine PHILIPPE, M. Emmanuel ROUSSEL, M. Stéphane SIMON, Mme Noémie VIEILLE.

Assistaient à la séance : Mme Caroline PORTHEAULT – OT, Mme Nadine GUITTARD – OT, Mme Marion HOSSIN – OT.

Titulaires et suppléants excusés : Mme Lysiane BANDELIER, Mme Viviane BERTOUT-BARBEY, M. Patrick BRETON, M. Lucas LEPETIT, M. Rémi LE ROUX, M. Romain MOHAMMEDI, M. Patrick POINTEAU, Mme Laure SALVAT.

Délibération n°02/2024 – Budget Primitif 2024

VU l'article L. 133-7 du Code du Tourisme,
VU les articles R. 133-10, R133-14 et R133-15 du Code du Tourisme,
VU l'article 6 des statuts de l'EPIC Office de Tourisme Évreux Portes de Normandie,
VU le Débat d'Orientations Budgétaires du comité de direction du 31/01/2024,

Rappel

L'établissement est géré par le plan de compte M4 et son budget est soumis au vote par nature sans présentation fonctionnelle.

Vu l'article L. 133-7 du Code du Tourisme, le budget de l'EPIC comprend notamment en recettes le produit :

- des subventions ;
- des souscriptions particulières et d'offres de concours ;
- de dons et legs ;
- de la taxe de séjour ou de la taxe de séjour forfaitaire définies à l'article L. 2333-26 du CGCT, si elle est perçue dans la commune, les communes ou fractions de communes intéressées ;
- des recettes provenant de la gestion des services ou d'installations sportives et touristiques comprises dans le périmètre de la commune, les communes ou fractions de communes intéressées.

Vu l'article R. 133-14 du Code du Tourisme, figurent notamment en dépenses du budget de l'EPIC :

- les frais d'administration et de fonctionnement ;
- les frais de promotion, de publicité et d'accueil ;
- les dépenses d'investissements relatifs aux installations et équipements touristiques ou sportifs concédés à l'office ou créés par lui sur ses propres fonds
- les dépenses provenant de la gestion des services ou d'installations touristiques ou sportifs.

Le Comité de Direction, après avoir voté à main levée (9 voix pour soit l'unanimité) :

- **ADOPTÉ** le Budget Primitif 2024 par chapitres tel que présenté ci-dessous.
- **PROCEDE** à la signature de ce dernier.

Budget Primitif 2024 – dépenses et recettes d'exploitation (en €)

Dépenses de fonctionnement en €	CA cumulé 2020	CA cumulé 2021	CA cumulé 2022	Budget voté 2023	Budget Primitif 2024
011 – Charges à caractère général	241 352,26 €	214 798,22 €	356 153,15 €	460 539,58 €	392 450,00 €
012 – Salaires & charges	544 681,45 €	454 651,39 €	537 718,18 €	594 900,00 €	577 000,00 €
65 – Autres charges de gestion courante	92,34 €	14 713,09 €	553,17 €	2 500,00 €	2 143,00 €
66 – Charges financières	270,88 €	184,98 €	98,34 €	150,00 €	0,00 €
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	11 601,15 €	937,50 €	1 000,00 €	1 000,00 €
68 - Dotations amortissements dépréciations	0,00 €	0,00 €	24 000,00 €	12 000,00 €	0,00 €
69 – Impôts sur les bénéfices et assimilés	993,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
022 – Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €	1 000,00 €
042 – Opérations d'ordre transfert entre sections	32 851,80 €	35 231,00 €	29 870,30 €	22 345,00 €	8 307,00 €
D002 - Déficit reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Total TTC	820 241,73 €	731 179,83 €	949 330,64 €	1 094 934,58 €	981 900,00 €

Recettes de fonctionnement en €	CA cumulé 2020	CA cumulé 2021	CA cumulé 2022	Budget voté 2023	Budget Primitif 2024
013 – Atténuation de charges	26 205,12 €	7 016,52 €	12 781,67 €	0,00 €	0,00 €
70 – Ventes de produits	74 834,57 €	102 310,94 €	206 109,08 €	272 500,00 €	268 000,00 €
74 – Subventions	616 000,00 €	575 000,00 €	560 000,00 €	525 000,00 €	515 000,00 €
75 – Autres produits de gestion courante (TS, TR)	106 659,20 €	95 771,75 €	211 602,99 €	178 000,00 €	182 900,00 €
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	1 434,80 €	0,00 €	0,00 €
78 – Reprises sur amort., dépréc. et provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 000,00 €
042 – Opérations d'ordre transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R002 – Report N-1	24 460,14 €	27 917,30 €	76 836,68 €	119 434,58 €	
Total TTC	848 159,03 €	808 016,51 €	1 068 765,22 €	1 094 934,58 €	981 900,00 €

Budget Primitif 2024 – dépenses et recettes d'investissement (en €)

Dépenses d'investissement en €	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Budget voté 2023	Budget Primitif 2024
13 - Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1333 - plan d'aménagement d'ensemble	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	9 956,40 €	10 042,30 €	10 128,94 €	5 115,00 €	0,00 €
1641 - emprunt	9 956,40 €	10 042,30 €	10 128,94 €	5 115,00 €	0,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 815,00 €	3 000,00 €
205 - Concessions et droits similaires, licences	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 815,00 €	3 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	4 272,00 €	16 991,04 €	90 118,81 €	5 307,00 €
2181 - installations et agencements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 618,81 €	2 000,00 €
2183 - matériel de bureau et informatique	0,00 €	4 272,00 €	16 991,04 €	31 500,00 €	2 307,00 €
2184 - mobilier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	28 000,00 €	1 000,00 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
275 - dépôts de cautionnements versés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Total TTC	9 956,40 €	14 314,30 €	27 119,98 €	105 048,81 €	8 307,00 €

Recettes d'investissement en €	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Budget voté 2023	Budget Primitif 2024
13 - Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1333 - plan d'aménagement d'ensemble	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1641 - emprunt Crédit Agricole	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
275 - dépôts de cautionnements versés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	32 851,80 €	32 135,80 €	29 870,30 €	22 345,00 €	8 307,00 €
2805 - concessions et droits similaires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	437,00 €
28181 - install. générales, agencements et aménagements	11 404,00 €	11 404,00 €	11 404,00 €	6 322,00 €	5560,00 €
28183 - matériel de bureau et matériel informatique	21 447,80 €	20 732,00 €	18 682,00 €	16 023,00 €	2 310,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'invest. reporté	39 236,59 €	62 131,99 €	79 953,49 €	82 703,81 €	
Total TTC	72 088,39 €	94 267,79 €	109 823,79 €	105 048,81 €	8 307,00 €

Certifié exécutoire le 06 mars 2024
Transmis en Préfecture le 12 / 03 / 2024
Publié le 21 / 03 / 2024

Le Président,


Stéphane SIMON

PRÉFECTURE DE L'EURE

13 MARS 2024

ARRIVÉE